

RAPPORT D'ACTIVITE 2022-2023

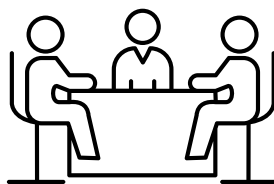
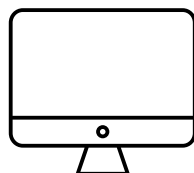
ASSOCIATION DES MAIRES,
ADJOINTS ET CONSEILLERS
DEPARTEMENTAUX DE
HAUTE-SAVOIE



L'ASSOCIATION

Nos valeurs

- Mutualisation
- Assistance
- Echanges
- Pluralisme
- Libertés locales
- Proximité
- Convivialité
- Partage d'expériences



Force de proposition et de représentation, l'Adm74 intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, partout où se joue l'avenir des communes, de leurs groupements et les conditions de leur développement. La force de l'Adm74 est sa représentativité de l'ensemble des maires et des présidents d'EPCI : représentativité politique, géographique et démographique de nos collectivités.

Nos compétences



- Défense des intérêts des collectivités et représentation des élus dans de nombreuses commissions thématiques locales, régionales et nationales. Véritable porte-parole des élus, l'Adm74 est associée de manière constante aux débats et décisions relevant des compétences du bloc communal
- Organisation de rencontres et d'événements permettant des échanges réguliers entre les élus de Haute-Savoie
- Formation et information des élus locaux (l'Adm74 dispose d'un agrément ministériel pour la formation des élus depuis 1994, renouvelé pour 4 ans en 2023)
- Assistance juridique aux collectivités adhérentes
- Assistance informatique (logiciels métiers) et formation des utilisateurs (personnels des collectivités)
- Assistance à la dématérialisation des procédés administratifs : marchés, actes, flux comptables, sites internet, RDV en ligne, etc.

Instances de l'Adm74

BUREAU - 16 membres sous la présidence de Nicolas RUBIN

Consulté régulièrement de manière informelle sur les sujets de préoccupation des collectivités et les projets de l'association des maires, le bureau de l'Adm74 s'est également réuni officiellement deux fois depuis le dernier congrès départemental d'octobre 2022 : le 09/01/2023 à Annecy et le 30/06/2023 à Groisy.



Bureau du 9 janvier 2023 à Annecy (salle Tom Morel - CD74) à l'occasion duquel les élus ont échangé avec les représentants de la Fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie sur le projet de mise en place d'écogardes dans les communes.

COMITE DE L'ADM74 72 membres

Instance composée de quatre représentants (2 hommes/2 femmes) élus parmi les maires, adjoint-e-s, président-e-s et vice-président-e-s des EPCI à fiscalité propre de chacun des 17 cantons de Haute-Savoie et de 4 conseiller-e-s départementaux-ales, le Comité de l'Adm74 se réunit une à deux fois par an.

En 2023, deux réunions se sont tenues, le 28 avril 2023 à Chêne-en-Semine et le 6 octobre 2023 à Etrembières.



Comité du 28 avril 2023 sur le site de l'Eco-Pôle de la Semine, qui a permis aux élus du Comité de bénéficier d'une visite guidée des infrastructures à l'issue de la réunion.



Equipe de l'Adm74

Équipe de 11 salariés basée à ANNECY, sous la direction de Lauriane MOUNIER-FARAUT.

Si l'Adm74 accueille régulièrement des stagiaires au sein de son service juridique, elle compte également depuis juillet 2023 sur la présence d'une nouvelle juriste, Marine FERRAND, en contrat d'alternance dans le cadre du Master 2 Droit public Administration des collectivités territoriales de l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB).

Juridique : Marine FERRAND et Morgane MAGNIER

Secrétariat : Nadine CHAPEL

Comptabilité : Sandrine POCHET

Informatique :
Sylvie BORDILLON (responsable du service)
Cécile DARDOIZE
Céline MATHIEU
Farid ADJERIME
Claudy CHAPEL
Didier LAFORET

LES MEMBRES DU BUREAU



Président
M. Nicolas RUBIN
MAIRE DE CHATEL



**Vice-président
départemental**
M. Christian DUPESSEY
MAIRE D'ANNEMASSE



Secrétaire Générale
Mme Odile CERIATI-MAURIS
MAIRE DÉLÉGUÉE D'ANNÉCY-LE-
VIEUX



**Vice-président
arrondissement d'Annecy**
M. Roland LOMBARD
MAIRE D'HAUTEVILLE-SUR-
FIER



**Vice-président arrondissement
de Bonneville**
M. Stéphane VALLI
MAIRE DE BONNEVILLE



**Vice-présidente arrondissement
de St Julien en Genevois**
Mme Sylvie TARAGON
MAIRE DE CLARAFOND-
ARCINE



**Vice-président arrondissement
de Thonon les Bains**
M. Christophe ARMINJON
MAIRE DE THONON-LES-
BAINS



Trésorière
Mme Laëtitia VENNER
MAIRE DE LOISIN



Secrétaire Générale Adjointe
Mme Alexia MERCHEZ-
BASTARD
MAIRE ADJOINTE DE
MAGLAND



Trésorier Adjoint
M. Michel COUTIN
MAIRE DE DOUSSARD



Membre du bureau
M. Florent BENOIT
MAIRE DE VULBENS



Membre du bureau
M. Jean-Marc BOUCHET
MAIRE DE VILLY-LE-
BOUVET



Membre du bureau
M. Stéphane BOUVET
MAIRE DE SIXT-FER-À-
CHEVAL



Membre du bureau
Mme Christine BURKI
MAIRE ADJOINTE DE
LUCINGES



Membre du bureau
M. Cyril CATHELINÉAU
MAIRE DE CHATILLON-SUR-
CLUSES



Membre du bureau
M. Cyril DEMOLIS
MAIRE DE SCIEZ

LES MEMBRES DU COMITE



- Bleu : Titulaire
- Noir : Suppléants

CANTON ANNECY 1

MUGNIER Séverine
DONDIN Elodie
CARELLI Henri
PERRET Philippe
FALCONNAT Karine
DREME Fabienne
TOE Jean-Louis
MASSEIN Pierre-Louis

CANTON D'ANNECY 2

ASTORG François
PICCHEDDA Karine
CERIATI-MAURIS Odile
MARIAS Benjamin
OSTERNAUD Xavier

LARDET Frédérique
TATU Guillaume

CANTON D'ANNECY 3

GUICHARD Ségolène
EVERAERE Didier
GUILMAIN Adrien
ARDUINI Charlene
BASTID Isabelle
GIANNOTTY Marcel
GIMBERT Jean-François
MERCIER-GUYON Catherine

CANTON D'ANNECY 4

SEGAUD-LABIDI Nora
SAUTY Yanniss
BARRY Olivier
FARMER Chantale
PIMONOW Monique
ROLLIN Marc
BEAL Michel
ALLARD Catherine

CANTON D'ANNEMASSE

DUPESSEY Christian
LOUNIS Louiza
DOUBLET Gabriel
MILLERET Marie-Jeanne
JACQUIER Nadine
GILET Laurent
MATHELIER Guillaume
LACHENAL Dominique

CANTON DE BONNEVILLE

VALLI Stéphane
PERY Christophe
CHENEVAL Laurette
FOREL Bruno
GAILLARD Marin

ARES Christine
WATT Aline

CANTON DE CLUSES

PERNAT Marie-Pierre
ANDRES Sylvie
BOUVET Stéphane
BEERENS-BETTEX Simon
SALOU Nadine
GUILLEN Françoise
CATHELINEAU Cyril
DUSSAIX Julien

CANTON D'EVIAN-LES-BAINS

RUBIN Nicolas
JULLIARD Maxime
WALKER James
BOZONNET Justin
SAITER Caroline
WENDLING Nadine
MARULLAZ Aube
MUFFAT Sophie

CANTON DE FAVERGES-SEYTHENEX

COUTIN Michel
BIBOLLET Pierre
BOLUKTAS Karine
SARDA Didier
THEVENET Didier
TREMBLAY-GUETTET Jeannie
AUDETTE Laurence
DOMENGE-CHENAL Michele

CANTON DE GAILLARD

BURKI Christine
MAIRE Denis
TEREINS Nicolas
FRARIN Chantal
ANTOINE Patrick
BARGES-DELATTRE Marion
BOSLAND Jean-Paul
COTTET Danielle

CANTON PASSY - MONT-BLANC

CASTERA Raphaël
BARBIER François
DAYVE Marie-Christine
BOSSONNEY Ghislaine
EVRARD Nicolas
VALLAS Jeremy
RABBIOSSI Michèle
REBET Christèle

CANTON DE LA ROCHE-SUR-FORON

RATSIMBA David
PERINET Nadine
BOUCHET Jean-Marc
MERMILLOD Sylvie
MOURER Isabelle
FAVRE Laurent

CANTON DE RUMILLY

BONANSEA Monique
DEPLANTE Daniel
JOURDAN Patricia
ROUPIOZ Sylvia
LOMBARD Roland
MUGNIER Joel
DUBOSSON David
CLERC Gyliane

CANTON DE SAINT-JULIEN

TARAGON Sylvie
MACHARD Jean-Yves
BENOIT Florent
LAVOREL Joelle
LECAUCHOIS Véronique
BOUCHET Julien
VERMELLE Christian
COLAS Sophie

CANTON DE SALLANCHES

PERRUCHIONE Sylvia
ANDRE Elodie
MERCHEZ-BASTARD Alexia
CAUL-FUTY Laurene
BESSY Pierre
JACCAZ Yann
CHAMBEL Claude
ALLARD Stéphane

CANTON DE SCIEZ

DEMOLIS Cyril
JACQUIER Olivier
BEURRIER Chrystelle
VAUDAUX Celia
MUSARD Jean-Paul
BOSSON Jean-François
VENNER Laëtizia
JORDAN Dominique

CANTON DE THONON-LES-BAINS

ARMINJON Christophe

MARTINERIE Catherine

DESPRES Muriel
DEVILLE François
DEGENEVE Alain
BURGNIARD Céline
BERNAZ Celia

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXCOFFIER François
MUGNIER Magali
GAY Agnès
SADDIER Martial
LAMBERT Gérard
TEPPE-ROGUET Marie-Claire
MAHUT Patricia
BAUD Richard

LES ADHERENTS

SERVICES GENERAUX

279 communes

soit 100% des communes adhérentes.

19 EPCI à fiscalité propre

sur 21 EPCI à fiscalité propre de Haute-Savoie.

26 syndicats intercommunaux

N'hésitez pas à adhérer !

Cotisations annuelles €

Communes

0,42 euros / hab. (appel à cotisation unique Adm74/AMF).

EPCI à fiscalité propre

0,083 euros/hab.

Syndicats intercommunaux

cotisation forfaitaire de 100 euros /an (accès notamment aux formations, au service d'assistance juridique et aux événements organisés par l'Adm74).



SERVICE INFORMATIQUE

306 collectivités

équipées d'au moins un logiciel Berger-Levrault géré par l'intermédiaire de l'Adm74, dont 46 en mode hébergé.

1179 utilisateurs



288 collectivités

utilisant la plateforme de dématérialisation des marchés publics MP74.

273 collectivités

utilisant la plateforme de télétransmission des actes au contrôle de légalité (S2Low) via l'Adm74.

282 collectivités

équipées d'un parapheur électronique pour la signature des bordereaux de titres et de mandats.

47 sites web "Portail74"

38 collectivités utilisatrices de la solution IDELIBRE et/ou COMELUS

24 collectivités

utilisant la plateforme de prise de rendez-vous en ligne RDVONLINE via l'Adm74.

LA FORMATION DES ELUS



L'Adm74 a obtenu en 2023 son renouvellement d'agrément ministériel pour la formation des élus locaux



Afin de dispenser de la formation aux élus, l'Adm74 dispose d'un agrément ministériel depuis 1994 et récemment renouvelé (juillet 2023) pour 4 années supplémentaires.

Indispensable pour autoriser le financement des formations par le budget de la collectivité, cet agrément ministériel permet également aux élus d'utiliser leur droit individuel à la formation, d'un montant de 400 euros par an, reportable sur l'année suivante dans la limite d'un plafond de 800 euros.

FORMER ET INFORMER L'Adm74 vous accompagne dans l'exercice de votre mandat.

Quelques chiffres

Septembre-décembre 2022 :

- 12 sessions de formation
- 139 participants

Janvier-Août 2023 :

- 23 sessions de formation
- 212 participants

**8 sessions de formation sont au programme pour
septembre-décembre 2023**

Programme à retrouver sur notre site :
www.maires74.asso.fr.

Toutes les formations sont également visibles sur l'espace adhérent des communes et intercommunalités, sur lequel les élus peuvent s'inscrire directement.

Les formations sont organisées par des intervenants extérieurs mais également par les juristes de l'association qui vous ont présenté des formations sur: la gestion des domaines privé et public de la commune, le fonctionnement du conseil municipal, la gestion des cimetières, les procédures de péril, le maire et l'animal, les débits de boissons ou encore la gestion de la voirie communale.



Formation du 20 juin 2023 sur la suite de la délivrance des autorisations d'urbanisme, dispensée par une avocate spécialisée en droit public et en droit de l'urbanisme.

DE JANVIER
A JUILLET

2023



Adm74
ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE

FORMATION ET INFORMATION
DES ÉLUS DES COMMUNES ET
INTERCOMMUNALITÉS

L'INFORMATION DES ELUS

Rencontres et réunions d'information



Au-delà de la formation des élus, l'une des missions essentielles de l'Adm74 repose sur l'information de ses membres et la sensibilisation des élus sur de multiples sujets ayant trait à l'action publique locale.

Actualité législative, finances et fiscalité, transition écologique, sécurité, relations avec les associations, logement, urbanisme, mobilités, etc., l'Association des Maires de Haute-Savoie s'attache à permettre aux élus de s'informer, d'échanger et de partager des bonnes pratiques, que ce soit lors de réunion d'information en présentiel, de visioconférences ou lors de rencontres et/ou visites organisées à leur attention.



Quelques dates sur 2023 :

- **24/01** : webinaire sur la loi de finances 2023 en partenariat avec l'Agence alpine des territoires
- **02/02 et 23/02** : webinaire sur l'optimisation des demandes de subventions des associations en partenariat avec le CDOS
- **13/03** : réunion d'information "tri à la source et biodéchets", suivie d'une visite de la STEP d'Arenthon en partenariat avec GrDF.
- **20/02, 20/03, 24/04 et 04/05** : rencontres avec le SDIS sur la sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) sur les 4 arrondissements de Haute-Savoie
- **23/03, 30/03 et 03/04** : webinaires ENEDIS (voir p.17)
- **25/04** : webinaire sur le référent déontologie des élus (voir p. 18)
- **28/04** : visite de l'Eco-Pôle de la Semine avec les membres du Comité de l'Adm74
- **02/05** : rencontre avec les exposants du Forum 2022 sur la Foire de La Roche-sur-Foron
- **9/06** : webinaire de présentation de la plateforme AIDES TERRITOIRES



L'ASSISTANCE JURIDIQUE

Service dédié aux collectivités adhérentes

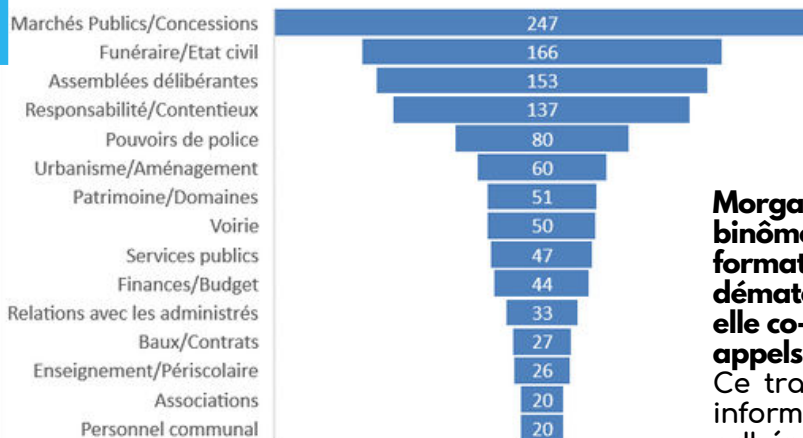


L'Adm74 dispose d'un service d'assistance juridique dédié aux élus et assuré pour certaines questions plus pointues en partenariat avec un cabinet d'avocats spécialisé en droit public.

Vous pouvez saisir notre service juridique, par mail assistancejuridique@maires74.asso.fr ou par téléphone du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 04 50 51 82 26.

Vos demandes, cette année :

Total de demandes traitées : 1218



Morgane MAGNIER travaille également en binôme avec **Céline MATHIEU**, technicienne-formatrice en informatique, sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics. A ce titre elle co-anime les formations et a géré plus de 270 appels à la hotline MP74.

Ce travail collaboratif des services juridique et informatique constitue un réel appui aux adhérents dans le cadre de la passation de leurs marchés publics.

Les publications :

Le service juridique vous tient informés des dernières évolutions réglementaires dans des fiches pratiques et synthétiques.



MUTUALISATION ET ASSISTANCE INFORMATIQUE

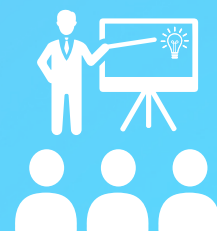


L'Adm74, acteur essentiel de la mutualisation informatique sur le territoire de la Haute-Savoie

Hot-line et
formation des
utilisateurs



paye-DSN
élections
cimetières



- Logiciels métiers
- Sites internet
- Plateforme de dématérialisation des marchés publics
- Plateforme de télétransmission des actes au contrôle de légalité
- Parapheurs électroniques
- PES marchés
- Plateforme de prise de RDV en ligne
- Outil de gestion de l'envoi des convocations aux assemblées délibérantes (IDELIBRE et COMELUS)



comptabilité
facturation
état civil



MUTUALISATION ET ASSISTANCE INFORMATIQUE

La formation et l'accompagnement à l'utilisation des outils métiers, l'une de nos priorités !

Hot line



Déplacements
sur site

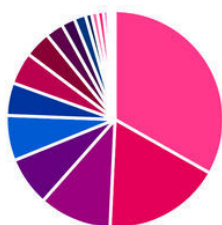


Informations
via Collectic'



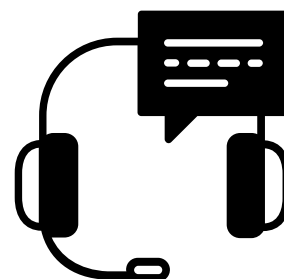
HOT LINE

Entre septembre 2022 et septembre 2023, le service informatique dénombre **10 545 interventions** (mails, appels et télémaintenances - hors formations individuelles ou groupées des utilisateurs) sur les différentes solutions métiers proposées par l'Adm74.



- | | | |
|----------------|----------------|----------------------------|
| ■ Comptabilité | ■ Paie | ■ Matériel |
| ■ Etat Civil | ■ DSN | ■ Parapheurs électroniques |
| ■ S2low | ■ MP74 | ■ Facturation |
| ■ Elections | ■ CITRIX | ■ Autres |
| ■ Chorus | ■ Mises à jour | ■ Sites Portail74 |
| ■ Cimetières | ■ PES Marché | ■ Idelibre et Comélus |

Les logiciels de comptabilité sont ceux qui font l'objet du plus grand nombre de sollicitations (3501, soit 33%), suivis de la paie (18%), des questions liées au matériel (11%), de l'état civil (7%), de la déclaration sociale nominative - DSN (7%), des parapheurs électroniques (5%), de la plateforme de dématérialisation des actes - S2Low (5%), de la plateforme de dématérialisation des marchés publics - MP74 (4%), des logiciels de facturation (3%) et des élections (2%).



BULLETIN DEMATERIALISE COLLECTIC'

Afin de communiquer sur l'actualité informatique et numérique en lien avec les services proposés par l'Adm74, un bulletin d'information dématérialisé est diffusé auprès des adhérents du service informatique.

Numéro de juin 2023 (nouveau format !) à retrouver sur notre site www.maires74.asso.fr.



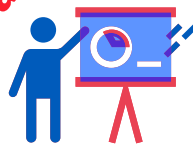
MUTUALISATION ET ASSISTANCE INFORMATIQUE

La formation et l'accompagnement à l'utilisation des outils métiers, l'une de nos priorités !

Formations



Réunions
d'information



Webinaires



FORMATIONS ET REUNIONS D'INFORMATION

Au-delà des nombreuses formations individuelles dispensées à la demande de nos adhérents, le service informatique a proposé plusieurs formations groupées et réunions d'information entre septembre 2022 et septembre 2023, en présentiel ou en visioconférence :

- 2 réunions en présentiel sur la gestion de l'inventaire (logiciel comptabilité) à Groisy ([14/11/22](#))
- 2 webinaires sur la nouvelle norme comptable M57 ([1/12/22](#))
- 2 webinaires sur la DSN - Déclaration Sociale nominative dans le logiciel de paie de Berger-Levrault ([14/03/23](#))
- 2 webinaires sur les bonnes pratiques de la dématérialisation en comptabilité ([25 et 28/04/23](#))
- 1 réunion en présentiel à Amancy sur la gestion des logiciels de facturation ([12/06/23](#))



Plusieurs des réunions et webinaires ont été organisés en partenariat avec la DDFIP74. Ci-dessus à Amancy, le 12 juin 2023 pour une réunion d'information à l'attention des utilisateurs des logiciels de facturation (protocoles de liaison payfip, rôles et titres individuels, opérations de maintenance, doublons, Erreurs PES ORMC...).



Réunion du 14 novembre 2022 à Groisy, toujours en partenariat avec les services de la direction départementale des finances publiques, sur la gestion de l'inventaire comptable.

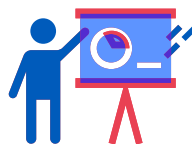
MUTUALISATION ET ASSISTANCE INFORMATIQUE

La formation et l'accompagnement à l'utilisation des outils métiers, l'une de nos priorités !

Plateformes mutualisées



Formations sur site à la demande



Réunions d'information délocalisées



PLATEFORME MP74

En début d'année 2023, près de 130 agents des collectivités ont pu prendre part à des webinaires présentant les nouveautés de la plateforme de dématérialisation des marchés publics MP74 ([webinaires des 31/01 et 14/02/2023](#)).

Cela a permis de présenter la nouvelle charte graphique de la plateforme ainsi que de rappeler les options disponibles gratuitement pour les adhérents : le **suivi des attestations** (la relance des fournisseurs pour obtenir les attestations actualisées des attributaires) et le **suivi de l'exécution** (permettant la correspondance avec les titulaires).

Les évolutions de la plateforme se poursuivent notamment selon la réglementation européenne sur les avis de publicité et les nouveaux formulaires JOUE et BOAMP. La plateforme propose des avis conformes depuis la rentrée 2023 avec des modifications mineures sur la rédaction des avis de marché, minimisant l'impact de ces changements auprès des adhérents MP74.

PLATEFORME RDVONLINE

24 communes, sur les 47 communes équipées de dispositifs de recueil (DR) en Haute-Savoie, adhèrent aujourd'hui à la solution Rendez-vous ONLINE proposée par l'intermédiaire de l'Adm74.

En juin 2023, l'Adm74 a informé les communes concernées des aides accordées aux communes équipées de DR et raccordées à la nouvelle plateforme nationale de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) - rendezvouspasseport.ants.gouv.fr. Une note a été diffusée à ce sujet le 13 juin 2023, récapitulant les différents dispositifs d'aides mobilisables.

Dotations pour les communes utilisatrices d'une plateforme de rendez-vous en ligne pour les titres sécurisés pour 2023



Le décret n°2023-206 du 27 mars 2023 relatif à la dotation des titres sécurisés pour l'année 2023 est paru au Journal Officiel du 28 mars 2023. Créé par l'article 136 de la loi de finances pour 2008, la dotation pour les titres sécurisés est versée aux communes équipées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement des demandes de passeports biométriques et de cartes nationales d'identité.

Ce décret a pour objectif de fixer les montants et le barème permettant le calcul de la dotation relative à l'enregistrement des demandes et à la remise des titres sécurisés au profit des communes, prises en l'article L.225-10 du code général des collectivités territoriales.

Pour rappel, afin de faire face à la demande, l'article 201 de la loi n°2021-1728 du 20 décembre 2021 de finances pour 2023, modifie une disposition au profit des communes équipées de dispositifs de recueil pour l'enregistrement des titres sécurisés.

1	2	3
Le montant de la part forfaitaire	Le barème de la part variable	Le montant de la majoration (hors)
de la dotation attribuée aux communes pour chaque DR en fonctionnement sur leur territoire, au 1er janvier de l'année en cours	différentiel en fonction du nombre de demandes de passeports et de DR enregistrées au cours de l'année précédente (tableau ci-dessous)	pour les communes équipées d'une plateforme de prise de RDV en ligne et raccordée à la plateforme de RDV de l'ANTS
9 000 €	5 000 €	500 € (taux annuel par DR connecté)
	1 575 € (hors 1 500 €)	
	3 000 €	
	4 500 € (hors 4 000 €)	
	6 000 € (hors 5 500 €)	

Les dotations seront versées automatiquement suite aux données remontées par votre solution.

Le guide de RDV en ligne (certificat ANTS) sans aucune autre formalité de la part de la collectivité.

En Haute-Savoie, 26 communes sont équipées de la plateforme nationale de l'ANTS (certificat ANTS) via l'Adm74.

Pour toute information complémentaire sur ce sujet, vous pouvez contacter l'équipe projet Adm74 de l'ANTS.

services@adm74.com ou par téléphone au 04 78 28 28 28.

Le décret n°2023-206 du 27 mars 2023.

Listes des communes équipées de la plateforme Rendez-vous ONLINE en Haute-Savoie :

- ABONDANCE
- ALBY SUR CHERAN
- BOEGE
- BONS EN CHABLAIS
- CHAMONIX-MONT-BLANC
- CLUSES
- DOUVAIN
- FILLIERE
- FRANGY
- GAILLARD
- MARNAZ
- MONTRIOND
- PERRIGNY
- POISY (hors CNI et passeports)
- REIGNIER-ESERY
- SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY
- SCIEZ
- SEYSSSEL
- VALLEIRY
- VEIGY-FONCENEX
- VETRAZ-MONTHOUX
- VEYRIER-DU-LAC
- VILLE-LA-GRAND
- VIUZ-EN-SALLAZ

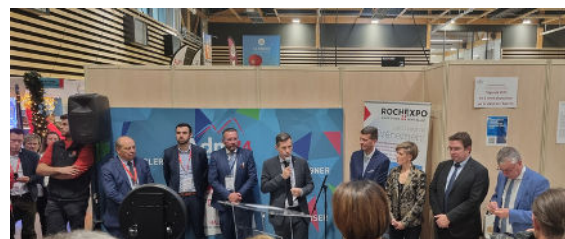
LES EVENEMENTS

89ème Congrès des Maires et 8ème Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie - 21/10/2022

La 89ème édition du Congrès des Maires de Haute-Savoie s'est tenue le vendredi 21 octobre 2022, conjointement avec le 8ème Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie, dans les locaux du Parc des Expositions de Rochexpo, à La Roche-sur-Foron.

Organisé selon un format revisité, l'évènement a rassemblé près de 2300 visiteurs sur la journée venus à la rencontre des 110 exposants répartis sur les 3000 m2 du salon. L'inauguration s'est déroulée en présence notamment de Nicolas DARAGON, Vice-président de l'AMF et Maire de Valence.

Agents et élus des collectivités ont également pu assister à de nombreux ateliers de travail organisés à leur attention sur des thématiques d'actualité, avant l'assemblée générale de l'Adm74, en fin de journée.



104ème Congrès des Maires et Présidents d'intercommunalité de France 22-24/ 11/2022



Comme chaque année, une importante délégation d'élus haut-savoyards a fait le déplacement à Paris à l'occasion du 104e Congrès des Maires et Présidents d'intercommunalité de France.

"Pouvoir agir" : telle était la thématique de cette 104e édition du congrès national, qui a permis aux élus de réfléchir au sujet de la capacité des élus locaux à agir au service des citoyens, avec efficacité au quotidien.

L'Adm74, présente côté Salon sur l'espace réservé à l'AMF et aux associations départementales de maires, a organisé pour près de 250 élus une soirée conviviale sur la Seine, avec le soutien d'ENEDIS, partenaire officiel de notre association depuis novembre 2021.

L'Adm74 a également profité du déplacement de nombreux élus à Paris pour organiser une visite du Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale, à Pontoise, en amont de la tenue du Congrès national et du Salon des Maires et des Collectivités Locales, Porte de Versailles.



LES PARTENARIATS

Rencontres du Président

Point d'entrée en direction de l'ensemble des collectivités du département, l'Adm74 entretient des liens étroits avec l'ensemble des structures administratives du département et des rendez-vous sont régulièrement organisés entre le Président, Nicolas RUBIN, et les représentants des différentes institutions.

Ces rencontres peuvent être suivies de l'organisation partenariale de réunions d'information à l'attention des maires, comme se fût notamment le cas le 22 juin 2023 (**webinaire Adm74-DSDEN de présentation du dispositif "Notre école, faisons-la ensemble"**) ou encore le 13 septembre 2023, avec le **webinaire Adm74-DDFIP74 au sujet de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires**, qui a en particulier permis aux élus des communes concernées d'échanger sur ce sujet qui devait faire l'objet d'une délibération des conseils municipaux avant le 1er octobre 2023.



Ci-dessus, rencontre du 5 juin 2023 avec M. Pierre BABLON, directeur académique des services de l'Éducation Nationale de Haute-Savoie depuis le 16 mai 2022.



Rencontre du 27 mars 2023 avec M. Reynald LEMAHIEU, directeur de l'Agence Régionale de Santé depuis le 1er août 2022.



Rencontre du 13 septembre 2023 avec Mme Marie-Hélène HEROU DESBIOLLES, Directrice des Finances Publiques de la Haute-Savoie depuis le 1er septembre 2022.

L'Adm74 auprès des jeunes générations



Au-delà des interventions ponctuelles au sein des établissements demandeurs d'une présentation du rôle et des compétences des collectivités locales (comme ici, à l'ISETA de Poisy le 11/09/23), l'Adm74 tient à la disposition de toutes les collectivités ou établissements intéressés une exposition sur les institutions municipales, nationales et européennes, réalisée par l'Association des Anciens Maires (ADAMA).

Composée de 17 panneaux plastifiés, cette exposition présente un intérêt reconnu pour les enseignants et leurs élèves, qu'ils soient en primaire, au collège ou même au lycée.



Très sensible à la nécessité de mieux faire connaître le milieu des collectivités et l'étendue des missions relevant des élus et des agents et cadres territoriaux, l'Adm74 accueille également régulièrement en son sein des jeunes stagiaires, comme ce fût encore le cas cette année, avec deux étudiants en droit public qui ont rejoint le service juridique de notre association en février et en juin 2023.

LES PARTENARIATS

Liens étroits avec l'AMF

Après une 1ère édition réussie en octobre 2022, le séminaire des présidents et directeurs des associations départementales de maires a été reconduit le 27 juin 2023 dans les locaux de l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité, 41 quai d'Orsay à Paris.

Cette rencontre fût notamment l'occasion d'échanger au sujet du renforcement du réseau AMF-AD et d'évoquer les pistes d'optimisation des moyens de nos structures respectives, dans une ambiance studieuse et conviviale.



Au-delà de cette rencontre associant présidents et directeurs, de très nombreuses réunions se sont tenues tout au long de l'année 2023 :

- Comités directeurs de l'AMF (avec l'ensemble des présidents des associations de maires)
- Réunions trimestrielles des directeurs
- Réunions des nombreux groupes de travail et commissions de l'AMF (Education, Mobilité, Finances, Santé, Risques et crises, Aménagement, Conditions d'exercice des mandats locaux, Sports et JOP, Affaires Sociales, Culture et patrimoine, Fonction publique territoriale, Prévention de la délinquance et Sécurité, etc.), désormais systématiquement proposés en visioconférence, et au sein desquels plusieurs élus de Haute-Savoie (dont des membres du Bureau et du Comité de l'Adm74) sont représentés.

ADM 74 Prévention des cyberattaques

L'Association des maires de Haute-Savoie (ADM74) et le Groupement de gendarmerie départementale ont organisé, le 21 octobre, un point d'information relatif à la prévention des cyberattaques. La gendarmerie a présenté le dispositif de prévention à destination des collectivités territoriales baptisé « I.M.M.U.N.I.T.É Cyber ». Ce questionnaire d'auto-évaluation est désormais étoffé d'un pré-diagnostic réalisé dans la collectivité par les gendarmes qui dispensent aux élus leurs recommandations.
www.maires74.asso.fr

ADM 74 Prévention et sécurité dans les ERP

L'Association des maires de Haute-Savoie et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) organisent des réunions d'information des élus sur les règles de prévention et de sécurité applicables aux établissements recevant du public (ERP) : classement des établissements, rappel de la réglementation, prévention des incendies, compétences et responsabilités du maire, organisation des commissions de sécurité... Gratuites, ces réunions se déroulent par arrondissement. Les prochaines sont prévues à Thonon-les-Bains, le 24 avril, et à Annecy, le 4 mai. www.maires74.asso.fr



Afin de mettre en avant l'action des associations départementales de maires, la revue MAIRES DE FRANCE de l'AMF dédie à ces dernières une rubrique intitulée "En direct des AD". Vous pouvez y retrouver quelques-unes de nos actions, comme dans ces deux numéros d'avril 2023 (à gauche) et de janvier 2023 (ci-dessus) suite aux rencontres organisées en 2022-2023 en partenariat avec le SDIS74 et le groupement de gendarmerie départementale.

LES PARTENARIATS

Partenariats

En novembre 2021, l'Adm74 et ENEDIS ont signé une convention de partenariat afin de partager leur engagement aux côtés des collectivités locales du département de la Haute-Savoie.

Définissant le cadre général des relations entre les deux entités, la convention de partenariat a notamment pour objectif de :

- consolider le lien de confiance et de proximité auprès des communes ;
- renforcer l'information des élus sur les thématiques en lien avec la distribution d'électricité et le monde de l'énergie ;
- améliorer la prévention et la sécurité des tiers en lien avec les activités professionnelles ou de loisirs à proximité des réseaux électriques ;
- accompagner les élus dans leurs projets de transition écologique.



Ci-dessus au Salon des Maires et des Collectivités Locales (SMCL) en novembre 2022 à Paris (Porte de Versailles) à l'occasion de la signature de la convention de partenariat entre l'Adm74 et ENEDIS et en présence de Christian BUCHEL (Directeur Clients et Territoires – membre COMEX Enedis), Christophe REINERT (Directeur Territorial Enedis Pays de Savoie) et Nicolas RUBIN, Président de l'Adm74.

En mars et avril 2023, Enedis et l'Adm74 ont organisé quatre webinaires afin de présenter aux élus et aux agents des collectivités le portail client Enedis réservé aux collectivités locales, ainsi que l'Espace Mesures et Services.

- Le PORTAIL COLLECTIVITES constitue le point d'entrée unique qui permet aux collectivités, via un parcours simple et ergonomique, de maîtriser leur patrimoine, d'identifier des actions de sobriété, d'accompagner et d'optimiser leurs choix énergétiques.
- L'ESPACE MESURES ET SERVICES permet aux collectivités de suivre chaque jour la consommation électrique des bâtiments, de l'éclairage public et des usages, mais également de suivre la production des sites. Les collectivités ont accès aux courbes de charges et aux données via des graphiques simples et visuels. En un clic, la collectivité accède au suivi énergétique d'un site, elle peut ensuite identifier des actions à mettre en œuvre pour davantage d'efficacité ou de sobriété.

Présence territoriale et proximité

A travers cette convention, ENEDIS s'engage à :

- Mettre à disposition de chaque commune et intercommunalité de Haute-Savoie un Interlocuteur Privilégié (IP). La liste des collectivités avec les coordonnées de son IP ainsi qu'une carte est disponible et est régulièrement diffusée à l'Adm74 ;
- Mettre à disposition des collectivités, et pour leur usage exclusif, un numéro d'appel dépannage prioritaire et dédié : le 0811 01 02 12, accessible 24h/24h, 7 jours/7 ; en cas de situation particulièrement sensible le centre d'appel dépannage pourra relayer la demande vers le Permanent Relation Externe Alpes ;
- Mettre en place un dispositif d'information spécifique pour les élus en cas d'incidents électriques généralisés de type tempête ou dégâts neige (cellule de crise et contacts sortants Enedis réguliers, prise en compte des remontées terrain des élus pour prioriser les interventions...);
- Proposer un portail internet dédié aux collectivités locales (<https://www.enedis.fr/collectivite-locale>) qui leur permet d'accéder à de nombreuses informations concernant le réseau électrique et l'activité d'Enedis sur leur territoire (information travaux, coupures, données énergétiques...).

LES ACTIONS PONCTUELLES

Référents déontologues

Avec la loi 3DS, il est prévu que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local (art. L1111-1-1 CGCT).

Un décret et un arrêté ministériels du 6 décembre 2022 ont précisé les modalités de désignation obligatoire par les collectivités (communes et intercommunalités à l'exception des syndicats mixtes ouverts) d'un référent déontologue, démarche qui devait être effectuée avant le 1er juin 2023 (art. R1111-1-A à R1111-1-D du CGCT).



Le 25 avril 2023, un webinaire rassemblant près de 200 participants a permis d'exposer les grandes lignes et les enjeux de cette nouvelle obligation s'imposant aux collectivités et de présenter les deux référents déontologues proposés par l'Adm74.



Afin d'aider les collectivités à se conformer à cette obligation de désignation d'un référent déontologue, l'Adm74, en concertation avec le CDG74, a en effet pris l'attache de deux spécialistes des questions de déontologie (David BAILLEUL et Jean-Olivier VIOU), qui ont accepté d'assumer ce rôle de référent pour les collectivités de Haute-Savoie intéressées.

Au 1er octobre 2023, **224 collectivités** (communes et intercommunalités confondues) avaient désigné l'un des deux référents déontologues proposés par l'Adm74.

Malgré la publication en juillet 2023 par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) d'un guide apportant de nombreuses précisions utiles au sujet du référent déontologue des élus, des zones d'ombre subsistent, notamment au sujet des modalités de rémunération des référents déontologue. Des réponses sont attendues prochainement, l'AMF nationale étant en contact régulier avec les services de la DGCL pour tenter d'éclaircir ce point.



RAPPORT D'ACTIVITE 2022-23

Retrouvez ce document
sur notre site internet :

